

Ennio Floris

Le centurion

(Matthieu 8:5-13)

Introduction



Matthieu raconte, dans la première période galiléenne, la guérison que Jésus a opérée sur le fils ou le serviteur d'un centurion atteint de paralysie, non pas par une action miraculeuse mais par sa seule parole, parce que le centurion avait manifesté sa foi en son pouvoir divin (Mt 8:5-13).

Le fait est repris par Luc (Lc 7:1-10), puis par Jean (Jn 4:46-54), qui remplace le centurion par un officier du roi Antipas. Mon étude portera principalement sur le récit de Matthieu, puisque les autres n'en sont que le complément, et le présupposent. Aussi mon but sera-t-il moins une interprétation qu'une analyse du récit selon son référent, afin d'établir s'il est historique ou s'il s'agit

seulement d'un conte à valeur christologique.

Le lecteur croyant, mais étranger à une lecture critique des Écritures, pourra s'étonner qu'on s'attache à la valeur historique des *Évangiles*, qui sont habituellement considérés comme des documents authentiques de la foi en Jésus-Christ. Or il est nécessaire d'apporter la preuve de leur historicité, sinon leur témoignage serait douteux.

Le lecteur pourrait s'appuyer sur le prologue de l'*Évangile* de Luc pour en défendre le fondement historique : « *Plusieurs, ayant entrepris de composer un écrit des événements qui se sont accomplis parmi nous, suivant ce que nous ont transmis ceux qui ont été des témoins oculaires dès le commencement et sont devenus ministres de la parole, il m'a aussi semblé bon, après avoir fait des recherches exactes sur toutes ces choses depuis l'origine, de les exposer* » (Lc 1:1-2). Si cette affirmation de Luc est rapprochée de la fin de l'*Évangile* de Jean : « *Ces choses ont été écrites afin que vous croyez que Jésus est le Christ* » (Jn 20:31), on dira que ces affirmations sont complémentaires : ce que les *Évangiles* racontent correspond bien à ce que les témoins oculaires ont vu et reconnu de Jésus par leur expérience. Ainsi leur témoignage serait his-

torique.

Mais que signifie réellement « croire que Jésus est le Christ » ? Si cette expression signifie « oint », il s'agit d'une onction symbolique, le Christ n'étant oint que par Dieu. Son référent n'est pas la fonction ou l'exploit d'un homme, mais son être surhumain, un homme qui est le Fils de Dieu, la Parole incarnée, le rédempteur des hommes, le Seigneur du monde.

Or est-il exact que les témoins oculaires de Jésus ont cru qu'il était le Christ ou bien l'ont-ils vu et constaté par leur expérience en se posant en témoins de foi et d'histoire ? Bien sûr que non ! Il convient de distinguer entre les témoins de l'histoire au niveau de l'expérience et ceux de foi, au niveau de l'existentiel, au-delà de la connaissance immédiate. Cela suffit pour remettre les textes de Luc et de Jean à leur juste place : si les témoins qui ont cru que Jésus est le Christ sont les mêmes que ceux qui l'ont vu et connu par expérience, il ne s'ensuit pas qu'ils ont cru en lui parce qu'ils ont vu. La foi se situe au-delà de la perception.

Dès lors, notre recherche sur l'historicité (ou non) de ce texte est à la fois légitime et nécessaire. Notre étude se fondera donc sur l'analyse des tex-

tes, pour savoir s'ils sont déterminés par les lois de l'histoire, ou exclusivement par des critères de foi. Comment ? Par la méthode référentielle, dont j'ai tracé les lignes dans mon livre : *Sous le Christ, Jésus*. Le lecteur pourra en prendre connaissance par le plan de cette étude, mais surtout au cours de la recherche.

L'étude comprendra deux parties : le récit de Matthieu, et les récits parallèles de Luc et Jean (voir le sommaire détaillé).